



CARITAS CONGO ASBL

SECRETARIAT EXECUTIF

Siege Social: 59, Mont Virunga
Kinshasa-Gombe/ RD. Congo

Bureaux: 26, Basoko
Kinshasa-Gombe / RD.Congo

Site : www.caritasdev.cd

Email : directeur@caritasdev.cd

B.P : 3258 Kinshasa | Fax : + 243 99 100 88 36 Tél. : +243 81 526 17 83

Projet un Monde sans Faim, sécurité alimentaire dans le nord – ouest de la RDC, 2018-2022 (P.148-007)

TERMES DE REFERENCE DE L'EVALUATION FINALE

Kinshasa, Octobre 2022

Titre : Consultant pour une mission d'évaluation finale du projet « un Monde sans Faim, sécurité alimentaire dans le nord – ouest de la RDC, 2018-2022, financé à travers la Caritas Allemagne par le Ministère Allemand pour la Coopération et le Développement (BMZ).

Durée : 30 jours

Organisations partenaires: Caritas Allemagne, Caritas Congo Asbl, Caritas Développement Budjala et Molegbe.

Lieu : Territoires de Budjala, Gemena, Libenge/Zongo, Mobayi-Mbongo/Gbadolite, en République Démocratique du Congo.

1. Contexte

Dans le cadre de la poursuite du partenariat entre la Caritas Congo ASBL et la Caritas Allemagne, un projet dénommé « Un monde sans faim, sécurité alimentaire dans le Nord-Ouest de la République Démocratique du Congo, 2018 - 2022 » a été initié et financé par le Ministère Allemand pour la Coopération et le Développement (BMZ) via la Caritas Allemagne.

Lancé officiellement en avril 2018, le projet est mis en œuvre dans les Provinces du Nord et Sud -Ubangi, spécifiquement en Territoires de Mobayi-Mbongo, Libenge/Zongo, Gemena et Budjala à travers les Caritas Développement Budjala et Molegbe sous la supervision d'un Coordinateur terrain basé à Gemena. Le projet vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'approvisionnement en produits alimentaires aux communautés locales. Il cible à priori 5.000 ménages ruraux regroupés en organisation des producteurs agricoles.

Le projet s'articule sur 3 axes d'intervention :

- La production agricole qui consiste en appui physique en intrants végétaux et animaux ;
- La commercialisation des produits agricoles ;
- Le renforcement des capacités des organisations de producteurs à travers la structuration de producteurs, les techniques de production, la transformation et la commercialisation des produits ainsi que l'accès aux services.

Le financement total accordé par « BMZ », selon le contrat de subvention signé en 2018 entre Caritas Congo Asbl et Caritas Allemagne est de **3.122.187,31 €**.

2. Zones d'intervention et population cible du projet

Le projet est mis en œuvre dans les Provinces du Nord-Ubangi et Sud-Ubangi, et plus spécifiquement dans les Territoires de Mobayi-Mbongo, Libenge/Zongo, Gemena et Budjala.

Le projet cible 5 000 ménages paysans, répartie de la manière suivante 2000 pour Libenge, 2000 pour Budjala et Gemena et 1000 pour Mobayi-Mbongo/Gbadolite. Environ 30.000 personnes sont touchées par le projet en prenant une moyenne de 6 personnes par ménage. La population générale de deux provinces précitées constitue la cible indirecte. Cette dernière profite à travers le projet de la stimulation économique et d'une meilleure offre alimentaire sur les marchés.

3. RESUME DU PROJET

De façon synthétique le projet se présente de la manière suivante :

Titre du projet	Un Monde sans Faim, sécurité alimentaire dans le nord – ouest de la RDC, 2018-2022.
Lieux d'exécution	Territoires de Mobayi-Mbongo, Libenge/Zongo, Gemena et Budjala
Durée totale et période de mise en œuvre de l'action	60 mois, soit du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022
Objectifs de l'action	Objectif Global :La sécurité alimentaire et la résilience de la population se sont améliorées dans les provinces du Nord – Ubangi et Sud-Ubangi de la République Démocratique du Congo. Objectif Spécifique : 5 000 familles de paysans des provinces du Nord et Sud-Ubangi ont pu augmenter de manière durable leurs revenus et améliorer durablement leur situation alimentaire.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - 5 000 familles ont augmenté leur production agricole, élevage de petit bétail et pêche ; - 5 000 familles ont pu augmenter leurs revenus issus de la commercialisation de leurs produits ; - 5 000 familles ont amélioré leur propre organisation au sein des organisations paysannes et coopératives ; - 5 000 familles ont suffisamment de connaissances en matière d'alimentation et d'hygiène pour prévenir la malnutrition sévère ; - Les ressources naturelles près des familles sont protégées de manière durable, la prévention des catastrophes est une pratique courante.
Partenaire (s)	Caritas Allemagne, Caritas Congo ASBL, Caritas Développement Budjala et Caritas Développement Molegbe.
Groupe (s) cible (s)	5 000 ménages paysans (2000 pour Libenge, 2000 pour Budjala et Gemena et 1000 pour Mobayi-Mbongo/Gbadolite), ce qui représente, sur une base moyenne de 6 personnes par ménage, environ 30 000 personnes
Bénéficiaires finaux	La population générale des deux provinces et les consommateurs des villes de Gemena, Gbadolite, Zongo, Kinshasa, Bangui, Congo-Brazzaville
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des semences améliorées; - Production des légumes ; - Promotion de la pisciculture ; - Promotion de l'élevage du petit bétail et de la volaille; - Organisation des Groupes d'Epargne et de Crédit. - Etude de faisabilité coopérative - Atelier - Formation sur les techniques de commercialisation - Construction et équipement entrepôts ; - Mise en place des Comités Locaux d'Entretien Routiers (CLER) - Organisation des Foires agricoles;

	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'Institut National d'Etudes et Recherches Agronomiques (INERA) BoKeta; - Réunion de coordination et de comités de Suivi & Evaluation - Analyse des organisations et élaboration des plans d'action - Mise en place des coordinations des organisations des producteurs - Formations sur l'agriculture durable et développement des organisations - Mise en réseau et échange d'expériences entre organisations des producteurs agricoles - Création des coopératives - Prévention contre la malnutrition - Production et vulgarisation des foyers améliorés (fours économiques) - Formations sur la prévention contre les catastrophes naturelles - Campagnes reboisement dans écoles.
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Champ et questions de l'évaluation

1.1. Champ de la mission

1.1.1. But et objectifs de l'évaluation finale

La présente évaluation finale du projet est habilitée par la Caritas Congo ASBL sise, 26, Avenue Basoko, à Kinshasa – Gombe. L'évaluation finale externe des projets fait partie intégrante de la politique de gestion du cycle de projet de Caritas Congo ASBL.

Le but principal de la présente évaluation est de dresser un bilan des réalisations du projet tout appréciant le niveau d'atteinte des objectifs, résultats et des indicateurs du projet et les progrès réalisés par rapport aux prévisions. L'évaluation devrait, en outre, identifier les bonnes pratiques, les leçons apprises, les stratégies de durabilité des acquis du projet et formuler des recommandations pertinentes pour guider les interventions futures de la Caritas Congo ASBL. L'évaluation se basera sur les critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact.

De manière spécifique, l'évaluation devra permettre de :

- Collecter, comparer et évaluer les valeurs actuelles des indicateurs à celles de départ (étude de faisabilité) et à mi – parcours du projet (évaluation à mi – parcours) ;
- Analyser et apprécier la pertinence des stratégies développées par l'équipe du projet pour l'exécution des activités sur terrain (**Pertinence**) ;
- Apprécier les résultats atteints et les écarts éventuels entre les objectifs planifiés et ceux atteints (**Efficacité**) ;
- Saisir les changements prévus et imprévus au niveau des comportements, des actions des ménages bénéficiaires et des organisations paysannes mises en place ;
- Mesurer l'impact des actions du projet sur l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages ciblés ;
- Evaluer l'impact du projet sur le niveau de revenu généré par la commercialisation des produits agropastoraux des ménages bénéficiaires ;
- Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité et la qualité des produits – résultats atteints et des réalisations par rapport aux prévisions (**Efficacité**) ;
- Comparer les résultats atteints avec les ressources matérielles, financières et humaines utilisées (**Efficience**) ;

- Apprécier minutieusement les innovations développées par les ménages bénéficiaires et les organisations paysannes mises en place ;
- Identifier et documenter les enseignements tirés et les bonnes pratiques à capitaliser et/ou à dupliquer – mise à l'échelle ;
- Décrire les facteurs pouvant affecter négativement la pérennité des acquis du projet tout en proposant des mesures susceptibles de contourner lesdits facteurs ;
- Identifier les Forces et les Faiblesses de la méthodologie globale de mise en œuvre du projet;
- Apprécier la qualité de l'implication et de la participation des différentes parties prenantes au projet dans sa mise en œuvre.
- Evaluer la consistance du plan de renforcement des partenaires et sa mise en œuvre, l'existence ou l'absence d'un "plan d'affaire" post-projet au niveau des partenaires.

1.1.2. Les résultats attendus

Le principal produit attendu à la fin de la mission d'évaluation finale se présente en ces termes :

- Un rapport présentant **les résultats obtenus et les progrès réalisés par le programme, les problèmes identifiés** au niveau de chaque objectif spécifique ainsi que **des recommandations stratégiques et opérationnelles concrètes** pouvant améliorer les actions futures de la Caritas Congo Asbl dans le cadre de la coopération avec la Caritas Allemagne.

La mission d'évaluation finale concerne la zone d'intervention du Projet « Un mode sans faim, sécurité alimentaire dans le nord-ouest de la RDC, 2028-2022. Elle devra se dérouler pendant environ **30 jours** calendaires.

1.2. Questions d'évaluation

Le projet sera apprécié sur la base des critères CAD de l'OCDE à savoir : **pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact.**

L'équipe chargée de l'évaluation finale du projet doit également examiner si les questions transversales suivantes : **genre, participation communautaire, plaidoyer et bonne gouvernance** ont été prises en considération dans les documents d'identification/de formulation et dans quelle mesure elles ont été prises en compte dans la mise en œuvre du projet et son suivi.

Les critères d'évaluation débouchent sur des questions d'évaluation spécifiques. Ces questions à étudier sont indicatives ; elles peuvent faire l'objet de discussions avec la Coordination du projet au cours de la phase de démarrage de la mission.

Toutefois, une fois qu'elles ont été arrêtées, elles ont une valeur contractuelle. Au sujet de la portée de cette évaluation finale, les méthodes de collecte de données et l'analyse des résultats seront basées sur les cinq critères ci-dessous :

1) Pertinence

La pertinence du projet sera analysée sous les angles suivants :

Du point de vue général

- Le projet est-il cohérent avec les politiques nationales et sectorielles de développement ?
- Le projet répond – t – il aux problèmes, besoins et priorités des ménages bénéficiaires ?
- Le projet s'appuie-t-il sur des dynamiques locales voulues et portées par les bénéficiaires (les bénéficiaires sont-ils sujets ou acteurs des projets, l'aide vient-elle en complément d'une mobilisation effective des bénéficiaires, l'aide est-elle proportionnelle à la capacité de mobilisation locale ?

Du point de vue national et local :

- Le projet est-il cohérent avec les enjeux de développement de la zone dans laquelle il est mis en œuvre ?
- Le projet s'articule-t-il correctement avec les actions mises en œuvre par d'autres acteurs de développement en présence ? (Sommes-nous partie prenante, voire reconnus comme référents dans des espaces de concertation et d'articulation du développement local ?)
- Quelle valeur ajoutée le projet peut-il se prévaloir dans la zone où il est mis en œuvre ?

Du point de vue des partenaires de développement :

- Le choix du/des partenaires (IPAPPEL, INERA, SENASEM, PRONANUT, etc.) est-il cohérent avec la problématique et les objectifs du projet ?

2) Efficacité

L'analyse de l'efficacité, qui vise à vérifier la transformation des Produits en Effets visera à répondre aux questions clefs suivantes :

- Quel est le degré de réalisation des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) ? Quelle a été la stratégie mise en place pour le Suivi – évaluation du projet ? La méthodologie pour le suivi des IOV a-t-elle changée au cours de la mise en œuvre du projet ?
- Les activités décrites ont – elles été exécutées selon le plan de travail approuvé ?
- Le dialogue public-privé, le conseil à l'exploitation familiale et à l'entrepreneuriat ont-ils été renforcés permettant de ce fait de mieux intégrer les acteurs locaux dans l'exécution du projet ?
- Quels sont les niveaux d'utilisation et d'efficacité des services offerts par les partenaires impliqués (INERA, IPAPPEL, SENASEM, PRONANUT, etc.) dans l'accompagnement des bénéficiaires directs du projet ?
- Quels facteurs externes et internes ont eu une incidence (positive et négative) sur l'efficacité des produits - résultats/effets – changements induits ?
- Le projet fait-il preuve d'une bonne capacité d'adaptation par rapport au contexte local (us et coutumes, habitudes, sensibilité, etc.) ?

3) Efficiace

L'évaluation devra donc évaluer l'atteinte des résultats à la fin du projet en tenant compte du calendrier et du respect des moyens planifiés. L'analyse permettra à répondre aux questions clefs suivantes :

- Les activités réalisées permettent-elles d'atteindre les résultats attendus ?
- Les ressources du projet (financières, matérielles et humaines) sont-elles adéquates et utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats ?
- Les activités sont-elles implémentées en respectant le calendrier proposé ?
- La qualité des activités est-elle satisfaisante ?
- Comment les bénéficiaires apprécient-ils les activités conduites et les changements observés ?

4) Durabilité

L'analyse des effets du projet vise à apprécier les changements obtenus au niveau des ménages bénéficiaires et de leurs organisations (en termes de conditions de vie et de comportements) ainsi qu'au niveau des partenaires (en termes de renforcement de leurs capacités).

• Au niveau des bénéficiaires

- Le projet contribue-t-il à une diminution de la vulnérabilité des populations bénéficiaires ? comment cette vulnérabilité a été réduite ?
- Les activités de formation ont-elles été bien comprises par les bénéficiaires ?

- Quelles actions du projet ont tendance à perdurer ? Quels sont les indicateurs objectivement vérifiables qui attestent des effets (positifs ou négatifs, directs ou indirects, prévus ou imprévus) générés par le projet au niveau des bénéficiaires et de leurs organisations ?
- Quels mécanismes de sortie mis en place par l'équipe du projet pour garantir la viabilité des acquis du projet après l'arrêt de financement ?
- Dans quelle mesure les ménages bénéficiaires comptent pérenniser les acquis du projet ?
- Quels sont les indices prouvant (preuves) la pérennisation des acquis du projet/succès par les ménages bénéficiaires ?
-
- **Au niveau des organisations mises en place**
 - Le projet a-t-il contribué au renforcement des organisations mises en place dans une optique d'offrir des services aux membres ?
 - A quels niveaux ce renforcement est-il observable : capacités organisationnelles (renforcement de l'organisation, de ses procédures, des organes...), capacités opérationnelles (activités mises en œuvre, innovations développées, capacité d'auto-financement) ?
- **Au niveau de l'environnement institutionnel**
 - Est-ce que les autorités publiques ou d'autres organisations de la société civile se sont appropriées certains résultats ou produits du projet ?

5) Impact

- Le projet a apporté des changements réels et positifs dans la vie des ménages bénéficiaires ?
- Le projet a-t-il eu des impacts inattendus dans son aire d'intervention ?
- Quel est l'impact du projet sur la cohésion sociale ? A-t-il engendré des conflits ?
- Quel changement observé au niveau de la chaîne de valeur ? Quels sont les enseignements tirés ?
- Quel est le niveau de collaboration entre les différents acteurs d'une filière ? Quels sont les enseignements tirés ?
- Dans quelle mesure les ménages bénéficiaires parviennent à lutter contre la malnutrition ? Quels sont les enseignements tirés ?
- Quels rôles socio-économiques ont joué les Associations villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) ? Quels sont les enseignements tirés ?
- Quels changements observés au niveau individuel et collectif sur la production agricole (cultures vivrières et maraîchères), la pisciculture, la Pêche, l'élevage, la nutrition ?

6) Question transversale

La mission devra faire aussi un point sur certaines questions spécifiques au projet :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la promotion du genre et à la protection de l'environnement ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la promotion de la participation communautaire et de la bonne gouvernance au niveau des organisations mises en place ?

5. Méthodologie, outils et principaux résultats attendus

5.1. Approche en matière d'évaluation et principaux livrables

Pour cette mission d'évaluation finale, il sera demandé d'utiliser des méthodes participatives pendant la collecte et l'analyse des données.

L'évaluation devrait comprendre un examen de la documentation pertinente, y compris les documents de projet initial (Prodoc), les rapports d'avancement (narratifs et financiers). Un accent particulier devrait être mis sur les données de suivi du projet.

Les questions relatives aux cinq critères d'évaluation développés ci-dessus seront abordées pendant les phases de l'évaluation. Le processus d'évaluation comprendra des entrevues et des rencontres avec les principales parties prenantes du projet (personnel du projet et les partenaires).

Le Consultant – Evalueur devra élaborer une matrice d'évaluation qui intègre les critères et indicateurs pour l'évaluation, les méthodologies détaillées et les outils connexes.

Une analyse des réalisations et des opportunités du projet sera réalisée à travers l'analyse des rapports techniques semestriels et annuels, et d'autres documents disponibles ainsi qu'à travers des entretiens avec des informateurs clés, des contacts avec des partenaires clés et des visites sur le terrain.

Le Consultant – Evalueur devra élaborer un tableau résumé et commenté avec l'évaluation des résultats des activités du projet selon les indicateurs établis. Cela aidera à avoir une vue d'ensemble du projet.

Le Consultant – Evalueur devra procéder à une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) pour montrer l'étendue et la qualité du réseau de collaboration du projet avec les acteurs et les parties prenantes, le niveau de capitalisation et de communication des activités du projet, et le niveau d'appropriation par les acteurs.

En fait, le processus d'évaluation se déroulera en cinq phases : une phase de démarrage, une phase documentaire, une phase de terrain, une phase de synthèse et enfin une phase de dissémination.

Les livrables, se présentant sous la forme de rapports et de présentations de type Powerpoint doivent être présentés à la fin des phases correspondantes.

Tableau synthétique des étapes et livrables attendus de la consultance.

Phases de l'évaluation	Etapes méthodologiques	Livrables	Durée et période
Phase de démarrage	Structuration de l'évaluation	Rapport/note de démarrage	03 jours
Phase documentaire	Lecture des Documents du projet : Différents Rapports produits	Outils d'enquête digitalisés	05 jours
Phase de terrain	Mise à niveau des enquêteurs Collecte des données	Rapport de terrain	16 jours
Phase de traitement et analyse des données	Toilettage des données	Base de données	07 jours
Phase de synthèse	Rédaction du rapport Restitution des résultats	Rapport draft Présentation power point Rapport final	07 jours
Total			38 jours

5.2. Qualité du rapport final d'évaluation

La qualité du rapport final sera appréciée par la Caritas Congo ASBL, gestionnaire de l'évaluation, à l'aide d'une grille d'appréciation de la qualité (voir l'annexe III).

5.3. Gestion et conduite de l'évaluation

La mission sera exécutée par un **Consultant indépendant** et sous la supervision du Coordonnateur National de Service de Promotion du Développement (SPD), appuyé par l'équipe de gestion du projet.

Tout au long du processus d'évaluation, la coordination du projet devra :

- Faciliter les contacts entre l'équipe d'évaluation et les parties prenantes du projet ;
- Veiller à ce que l'équipe d'évaluation ait accès à toute l'information et la documentation utiles concernant le projet et à ce qu'elle en fasse usage ;
- Valider les questions d'évaluation ;
- Examiner et commenter les notes et les rapports présentés par l'équipe d'évaluation.
- Participer à la diffusion des constats, conclusions, enseignements tirés et recommandations issus de l'évaluation.

6. Exigences relatives aux rapports

Les rapports sont soumis à des exigences de qualité. Le texte du rapport doit être illustré, selon les cas, par des cartes, des graphiques, figures et des tableaux.

L'équipe d'évaluation soumettra les rapports suivants :

Types de rapport	Nombre de pages (Annexes non comprises)	Principaux éléments	Calendrier de soumission
Rapport de démarrage	3 à 5 pages	<ul style="list-style-type: none">- Contexte de la coopération- Analyse de la logique d'intervention- Questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs- Difficultés rencontrées dans le démarrage de l'évaluation ou prévues- Approche d'évaluation détaillée et programme de travail avec les rôles et responsabilités.	- Fin de la phase de démarrage
Rapport documentaire	2 à 4 pages	<ul style="list-style-type: none">- Réponse préliminaire à chacune des questions d'évaluation, en indiquant les informations déjà recueillies et leurs limites- Points qui restent à aborder et hypothèses à mettre à l'épreuve- Description complète de la méthodologie utilisée pour répondre aux questions	- Fin de la phase documentaire

			- Plan détaillé pour la phase de terrain	
Rapport provisoire	final	15 à 25 pages	- Réponse aux questions d'évaluation - Synthèse de tous les constats, conclusions et recommandations sous la forme d'une appréciation globale.	- Fin de la phase de synthèse
Rapport final		Au moins 25 pages	- Mêmes caractéristiques que celles exposées ci-dessus, intégrant les éventuelles observations reçues des parties concernées sur le rapport final provisoire qui ont été acceptées.	-

N.B. Tous les rapports seront rédigés en **Français** en utilisant les polices «Arial» ou «Times New Roman», en corps 11 ou 12 minimum respectivement et un interligne simple.

Chaque rapport sera d'abord soumis en version électronique. Pour chaque rapport/livrable, le gestionnaire chargé de l'évaluation formulera des observations dans un délai de 4 jours.

Les rapports/livrables révisés qui intègrent les observations transmises par les parties intéressées seront soumis dans un délai de 10 jours calendaire à compter de la date de réception de ces observations.

L'équipe d'évaluation doit fournir un document distinct expliquant de quelle manière et à quel endroit des observations ont été intégrées ou le motif de non-intégration de certaines observations. Le rapport final (**version finale**) sera remis en **5 exemplaires**, sur support papier, ainsi qu'en version électronique et en Power Point.

7. Equipe d'évaluation

7.1. Principales tâches :

Les principales tâches du Consultant –Evalueur sont :

- Elaborer les références de l'évaluation avec la méthodologie et le calendrier détaillés ;
- Assurer la collecte des informations pertinentes à temps et provenant des intervenants sélectionnés pour avoir des résultats fiables et représentatifs du contexte et de la vie du projet ;
- Recruter le nombre raisonnable et superviser le cas échéant l'équipe des enquêteurs ;
- Mener l'évaluation selon la méthodologie mentionnée ci-dessus et selon les critères d'évaluation préconisés ;
- Présenter les résultats et conclusions préliminaires à l'équipe de Caritas Congo Asbl et des partenaires ;
- Organiser l'atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation en faveur des parties prenantes au projet, collecter et intégrer au rapport intérimaire les recommandations issues de cette restitution ;

- Elaborer le draft du rapport final d'évaluation et soumettre à **Caritas Congo ASBL** et **Caritas Allemagne** pour éventuels commentaires ;
- Déposer le rapport final en format et nombre des copies tels que requis et décrits dans les présents Termes de Référence.

7.2. Qualification du consultant

Education	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire, Licence en sciences sociales, en développement rural, Ingénieur agronome - Agroéconomiste ou autre discipline connexe ; - Etre membre ou affilié à une association d'Experts en évaluation reconnue serait un atout.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience d'au moins 5 ans dans le travail de recherche participative qualitative et quantitative et dans la conduite des évaluations des projets de développement - Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politiques de développement ; - Familiarité avec l'approche « gestion axée sur des résultats », notamment l'évaluation des produits, effets et impacts ; - Habilité à prendre le lead dans la conduite de tout le travail lié à l'évaluation et en particulier à conduire des exercices de restitution des conclusions d'évaluation et des recommandations aux parties prenantes, y compris la production d'un Aide-Mémoire, l'organisation de séances de briefings/débriefings, et la production de rapports de mission provisoire et finaux ; - Capacité d'apprécier l'intégration du genre, des droits de l'homme dans les activités des approches participatives ; - Capacité à coordonner un travail d'équipe, à travailler sous pression et à produire des résultats de qualité dans les délais impartis ; - Expérience de terrain dans les questions de Sécurité alimentaire et de structuration du monde rural en RDC; - Avoir réalisé au moins deux missions similaires - Solide expérience de travail avec le Gouvernement congolais, la société civile, les institutions multilatérales, le réseau Caritas, etc.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise dans le domaine de formulation, gestion et suivi-évaluation des projets et programmes de développement, en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire; - Expertise spécifique dans le domaine de renforcement des capacités (institutionnelles), redevabilité sociale, les approches participatives et à base communautaire ; - Bonnes qualités en collecte (digitalisée), analyse de données quantitatives et qualitatives et rapportage ; - Faire preuve d'une capacité à mobiliser les communautés dans le cadre d'interview ; - Une bonne capacité d'utilisation des logiciels courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, Internet).
Langues requises	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une excellente maîtrise du français (langue de rédaction du rapport) et des langues nationales.

8. Prise en charge de la mission

Le budget disponible pour cette prestation est confidentiel, sera supporté par le budget 2022 du projet.

9. Instructions aux soumissionnaires

9.1. Présentation des offres

Les soumissionnaires remettront une offre technique et une offre financière dans deux enveloppes **distinctes**. Chaque enveloppe devra contenir l'original et trois copies sous plis séparés et fermés. Chacune des enveloppes fermées portera la mention, en haut à gauche « **Offre technique** » ou « **Offre financière** » et en haut à droite, « A n'ouvrir qu'en commission ».

9.2. Composition des offres

9.2.1. Offre technique :

Elle devra comprendre :

- Le (s) CV du ou des Consultant (s) ;
- Une proposition méthodologique contenant la compréhension des termes de référence ;
- Un chronogramme de mise en œuvre des activités.

9.2.2. Offre financière :

Elle comprendra la décomposition du prix global et forfaitaire et le sous-détail des prix hors taxes en Dollars américains.

Les offres seront dépouillées par une commission technique, un contrat sera conclu entre Caritas Congo ASBL et le prestataire retenu. En cas de besoin, Caritas Congo ASBL se réserve la possibilité d'un dialogue avec le Consultant – Evalueur retenu de façon à clarifier les éléments méthodologiques avant signature du contrat.

Contact : Pour tout renseignement complémentaire, contactez par écrit : directeur@caritasdev.cd

Les plis seront adressés à :

Caritas Congo ASBL « Un monde sans faim, sécurité alimentaire dans le nord-ouest de la RDC, 2018-2022 ».

26, Avenue Basoko, Kinshasa – Gombe, République Démocratique du Congo

En dur et/ou par courriel à directeur@caritasdev.cd avec copie à : Olivier.Bonte@caritas.de et amathunabo@caritasdev.cd

Les Termes de Référence sont disponibles au Secrétariat Exécutif de la Caritas Congo ASBL.

Un comité restreint analysera les offres reçues pour le choix du ou des prestataires.

Date limite de dépôt : le 20 octobre 2022 à 16h00, heures de Kinshasa.

9.3. Grille d'évaluation des offres

N°	Critères / Sous – critères	Nombre de points
I	Expérience du consultant dans l'exécution de prestations de nature comparable (5 prestations avec un <u>résultat satisfaisant</u> , 4 points par prestation)	20
II	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux Termes de référence	20
	a) Organigramme du Consultant - Evalueur, une estimation du temps de travail	10
	b) Cohérence entre l'approche méthodologique proposée par le Consultant et les Termes de Référence	10
III	Qualifications et compétence du consultant pour la mission	60
	a) Consultant principal	
	- Qualification et expérience générale (<i>minimum 10 ans</i>) - Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (<i>5 prestations semblables, 4 points par prestation</i>)	20 20
	b) Assistants du Consultant (Associés)	
	- Qualification et expérience générale (<i>minimum 5 ans</i>) - Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (<i>2 prestations semblables, 5 points par prestation</i>)	10 10
TOTAL DES POINTS		100

1. Prise en charge de la mission

Le budget disponible pour cette prestation est confidentiel, sera supporté par le budget 2022 du projet.

2. Instructions aux soumissionnaires

9.1. Présentation des offres

Les soumissionnaires remettront une offre technique et une offre financière dans deux enveloppes **distinctes**. Chaque enveloppe devra contenir l'original et trois copies sous plis séparés et fermés. Chacune des enveloppes fermées portera la mention, en haut à gauche « **Offre technique** » ou « **Offre financière** » et en haut à droite, « A n'ouvrir qu'en commission ».

9.2. Composition des offres

9.2.1. Offre technique :

Elle devra comprendre :

- Le (s) CV du ou des Consultant (s) ;
- Une proposition méthodologique contenant la compréhension des termes de référence ;
- Un chronogramme de mise en œuvre des activités.

9.2.2. Offre financière :

Elle comprendra la décomposition du prix global et forfaitaire et le sous-détail des prix hors taxes en Dollars américains.

Les offres seront dépouillées par une commission technique, un contrat sera conclu entre Caritas Congo ASBL et le prestataire retenu. En cas de besoin, Caritas Congo ASBL se réserve la possibilité d'un dialogue avec le Consultant – Evalueur retenu de façon à clarifier les éléments méthodologiques avant signature du contrat.

Contact : Pour tout renseignement complémentaire, contactez par écrit : directeur@caritasdev.cd

Les plis seront adressés à :

Caritas Congo ASBL « Un monde sans faim, sécurité alimentaire dans le nord-ouest de la RDC, 2018-2022 ».

26, Avenue Basoko, Kinshasa – Gombe, République Démocratique du Congo

En dur et/ou par courriel à directeur@caritasdev.cd avec copie à : Olivier.Bonte@caritas.de et amathunabo@caritasdev.cd

Les Termes de Référence sont disponibles au Secrétariat Exécutif de la Caritas Congo ASBL. Un comité restreint analysera les offres reçues pour le choix du ou des prestataires.

Date limite de dépôt : le 20 octobre 2022 à 16h00, heures de Kinshasa.

Fait à Kinshasa, le 04/10/2022

Boniface NAKWAGELEWI Ata DEAGBO

Secrétaire Exécutif



9.3. Grille d'évaluation des offres

N°	Critères / Sous – critères	Nombre de points
I	Expérience du consultant dans l'exécution de prestations de nature comparable (5 prestations avec un <u>résultat satisfaisant</u> , 4 points par prestation)	20
II	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux Termes de référence	20
	a) Organigramme du Consultant - Evalueur, une estimation du temps de travail	10
	b) Cohérence entre l'approche méthodologique proposée par le Consultant et les Termes de Référence	10
III	Qualifications et compétence du consultant pour la mission	60
	a) Consultant principal	
	- Qualification et expérience générale (<i>minimum 10 ans</i>)	20
	- Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (<i>5 prestations semblables, 4 points par prestation</i>)	20
	b) Assistants du Consultant (Associés)	
- Qualification et expérience générale (<i>minimum 5 ans</i>)	10	
- Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (<i>2 prestations semblables, 5 points par prestation</i>)	10	
TOTAL DES POINTS		100